



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
COTES D'ARMOR

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **KERGRIST MOELOU**
2015-055

Séance du **26 novembre 2015**

Nombre de conseillers	
- en exercice	15
- présents	13
- votants	13
- absents	2
- exclus	0

L'an deux mil quinze, le 26 novembre à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Martine CONNAN.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs, CONNAN Martine, JEGOU Michel, LE CORRE Laurent, LE GOFF Christine, MAUFFRAY Pierrick, DAGORNE Maïwenn, DEGIOANNI Françoise. LE BRAS Bernard, STEPHAN Yves HELLO Sébastien, LE GOFF Patrick, LE COZ Elodie. Stéphane ARHANTEC,

Date de convocation
17/11/2015
Acte rendu
exécutoire
Par transmission en
Sous-Préfecture le
03/12/2015
Et Publication le
03/12/2015

Etaient absents excusés : Alain PERROT, Joël MANAC'H
Madame LE GOFF Christine a été nommée secrétaire

**2015-055-5.7- AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE
COOPERATION INTERCOMMUNALE**

Le 13 octobre 2015, le Préfet des Côtes d'Armor a présenté une proposition d'évolution des périmètres des EPCI en Côtes d'Armor.

La proposition consiste, pour notre EPCI, à fusionner avec la Communauté de Commune de Callac-Argoat.

M. le préfet écrit :

« Une ouverture de la CCKB à Callac-Argoat permettrait aux deux territoires de ne pas rester isolés, sans quitter le département ou étendre de manière trop conséquente les limites de l'élargissement de Guingamp communauté ou de la Cideral à une taille de territoire dont la gouvernance serait difficile. Leur fusion exprimerait une solidarité partagée au sein du Pays du Centre Ouest Bretagne".

La communauté de commune Callac-Argoat, par délibération et, à l'unanimité, a rejeté cette hypothèse aux motifs:

De non fonctionnement économique entre les deux territoires Le bassin de vie de Callac est pour grande partie celui de Carhaix, à un niveau moindre celui de

Guingamp mais en aucun cas celui de Rostrenen dans la mesure où il n'existe aucune infrastructure routière avec la CCKB

Sur l'ensemble du département, la proposition du Préfet crée des nouvelles aires géo-démographiques allant jusqu'à 150 000 habitants.
La fusion de la CCKB et Callac-Argoat atteint seulement 25 300 habitants.

Notre territoire se retrouve ainsi esseulé, coincé aux confins du département et sans réel intérêt pour les autres territoires du département et ainsi sans grande perspective.

Les EPCI limitrophes excepté Poher Communauté n'ont pas manifesté d'intérêt pour une fusion avec la CCKB.

Le Conseil Municipal de KERGRIST MOELOU après en avoir délibéré, par 12 voix POUR et 1 abstention

- Emet un avis défavorable
- demande au Préfet de proposer une évolution du périmètre communautaire de l'EPCI du Kreiz Breizh associant la CCKB, Poher communauté, Callac-Argoat, voire d'autres EPCI tout en manifestant la volonté de conserver les services de proximité aux lieux actuels.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
CONNAN Martine

